



LABEL INTERNATIONAL
D'ÉDUCATION AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

COLLÈGE LES CAPUCINS
route de Voisenon
77000 - MELUN

Paris, le 18/06/18

Objet : Résultats du Jury Eco-Ecole 2018

A l'attention de : Monsieur Célian FONTAN

Mesdames et Messieurs les membres du comité de pilotage Eco-Ecole,

Nous avons le plaisir de vous informer que le Jury Eco-Ecole a accordé le label à votre établissement scolaire pour le projet qui a été mis en place cette année.

Il tient à souligner la qualité de votre projet sur la gestion des déchets générés par votre établissement, pour cette première année de participation. Il a particulièrement apprécié :

- la gouvernance mise en place autour du projet, avec l'organisation d'un comité de pilotage général et la création de trois différentes commissions, chacune responsable d'un type de déchet spécifique. Ces trois espaces de concertation vous ont permis de planifier efficacement des actions en explorant de manière complète les enjeux de cette thématique dans votre collège.*
- les divers outils de communication que vous avez développés, notamment par le biais des réseaux sociaux et du court métrage dans lequel les élèves semblent avoir été très investis. Le soin que vous avez apporté à la valorisation du projet de votre établissement peut favoriser la mobilisation de nouveaux participants voir la création de partenariats avec des structures extérieures.*
- l'implication des élèves dans l'évaluation de l'impact des actions. Leur donner cette responsabilité a renforcé leur implication dans le projet en leur permettant de mesurer précisément les retombées positives des actions qu'ils ont contribué à mettre en place.*

Le Jury vous encourage à poursuivre sur cette voie l'an prochain.

Vous trouverez avec ce courrier un diplôme et un drapeau « Eco-Ecole » que vous pourrez mettre en valeur dans votre établissement. Cette année, 655 écoles, collèges et lycées ont été labellisés sur l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer).

Votre inscription au programme est automatiquement renouvelée pour l'année scolaire 2018-2019. Vous recevrez au mois de septembre un courriel vous demandant de confirmer votre participation au programme ainsi que le thème que vous approfondirez.

Pour conserver le label, vous devrez demander son renouvellement l'an prochain en présentant de nouveau la façon dont vous aurez mis en œuvre la méthodologie durant l'année, autour du thème de votre choix parmi l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé ou les



eco-ecole@teragir.org | www.eco-ecole.org

Association Teragir,
115 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - tél 01 73 77 12 00 - N° Siret 331 192 690 00070 9499Z

solidarités.

Nous vous invitons à continuer à vous référer régulièrement au manuel d'accompagnement et au site Internet pour y puiser de nouvelles idées et approfondir la démarche. L'équipe Eco-Ecole reste également à votre disposition pour vous accompagner et vous guider tout au long de l'année, ainsi que votre Relais local, le cas échéant (liste disponible sur www.eco-ecole.org)

Nous vous félicitons pour le travail réalisé et vous souhaitons une excellente continuation dans votre démarche qui, nous l'espérons, restera mobilisatrice et source d'initiatives pour les années à venir.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres du comité de pilotage Eco-Ecole, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe Eco-Ecole